



**La lettre du syndicat CGT des cadres,
techniciens et agents de maîtrise
de la Banque de France**

COP21 : quelle responsabilité des banques centrales ?

La conférence internationale sur le changement climatique qui se réunira à Paris du 30 novembre au 11 décembre doit être l'occasion de poser la question de la transition écologique dans tous ses aspects, notamment :

- **aspects sociaux** : quels emplois, quelles qualifications pour mettre en œuvre les énergies renouvelables et les nouvelles techniques économes en énergie dans la construction, les transports, l'agriculture, l'industrie ?
- **aspects économiques** : quels investissements pour réaliser la transition énergétique ? Peut-on s'en remettre, pour les financer, aux marchés financiers, et aux critères de rentabilité privée dont ils sont porteurs ? Ne faut-il pas une autre intervention de la puissance publique, de nouveaux pouvoirs des citoyens sur l'utilisation de l'argent des entreprises et des banques ?

La CGT Banque de France a interrogé différentes personnalités engagées dans la lutte contre le changement climatique en leur posant les trois questions suivantes :

- 1. Selon vous, quels impacts le changement climatique aura-t-il sur les sociétés à court, moyen, long, terme ?**
- 2. Selon vous, quels sont les acteurs qui sont le plus à même de contribuer au financement de la transition énergétique ? Pourquoi et comment ?**
- 3. La banque centrale a-t-elle une responsabilité dans la lutte contre le changement climatique ? Par quel mécanisme peut-elle y contribuer ?**

Et vous, qu'en pensez-vous ?

N'hésitez pas à nous donner votre avis en vous adressant au syndicat CGT de la Banque de France, 75-1647, 35, rue Radziwill 75001, cgt@banque-france.fr

Nous vous invitons à participer à un débat public qui tirera les conclusions de ces contributions avec Sophie Godin-Beekman (institut Simon-Laplace), Dominique Plihon (conseil scientifique d'ATTAC), Wojtek Kalinowski (Institut Veblen) et Nasser Mansouri-Guilani (pôle d'études économiques de la CGT). Débat animé par Jade Lindgaard (Médiapart).

**le 25 novembre prochain, entre 17 heures et 20 heures,
dans la salle de réunion de l'ACPR, 61, rue Taitbout, rez-de-chaussée**